



**INDONÉSIE – IMPORTATIONS DE PRODUITS HORTICOLES,
D'ANIMAUX ET DE PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE**

COMMUNICATION DE L'ORGANE D'APPEL

La communication ci-après, datée du 9 novembre 2017 et adressée par le Président de l'Organe d'appel au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée aux Membres conformément à l'article 17:5 du Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel dans l'affaire *Indonésie – Importation de produits horticoles, d'animaux et de produits d'origine animale* (WT/DS477/AB/R-WT/DS478/AB/R). Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. Ujal Singh Bhatia, en qualité de Président de la section, et M. Thomas R. Graham et M. Ricardo Ramírez-Hernández, en qualité de membres.
